

## Appel à projets en faveur des aidants

CARSAT Aquitaine - MSA de Gironde, Dordogne-Lot, Garonne, Sud Aquitaine

Les caisses de retraite constituées de la CARSAT Aquitaine et des MSA de la Gironde, de Dordogne-Lot et Garonne et Sud Aquitaine, souhaitent travailler avec les acteurs locaux afin d'apporter un appui financier aux initiatives qui permettront un soutien aux aidants. Le but est de soutenir les projets tournés vers la prévention et/ou la prise en charge des aidants en Aquitaine.

## OBJECTIF

Contribuer au développement d'un projet de prévention des risques inhérents à ceux de l'aide (santé, qualité de vie, rupture du lien social...) bénéficiant directement aux proches aidants.

# LES DÉCRYPTAGES APPELS À PROJETS

## POUR QUI ?

**Une priorité sera donnée :**

- Aux porteurs de projets n'ayant jamais bénéficié d'une subvention
- Aux projets présentant un caractère innovant (les actions d'information et de sensibilisation ne seront pas prioritaires)
- Aux projets déployés sur les territoires non couverts

## LES ACTIONS ÉLIGIBLES

- Les actions d'information et de sensibilisation : conférence, forum, réunion collective, journée d'information...
- Les formations
- Le soutien psychologique individuel et/ou collectif : groupe de paroles, café des aidants...
- Les actions d'accompagnement individuel et/ou collectif : aide à la vie quotidienne, aide administrative, activités de loisirs ou de vie sociale (sorties, visite de bénévoles à domicile...), ateliers de bien-être/détente, artistiques ou culturels...
- Les actions de répit : week-ends, séjours de vacances, heures de répit mises en œuvre par une Plateforme de répit, halte répit...

## NE SONT PAS ÉLIGIBLES

- Les actions de formation mixtes incluant professionnels/proches aidants
- Les dispositifs relevant de l'accueil de jour, de l'hébergement temporaire, du relayage, du baluchonnage
- L'animation de réseaux des acteurs de l'aide aux aidants

## FINANCEMENT

L'aide financière sera accordée sous la forme **d'une subvention**, sur décision de la Commission d'Action Sociale des Caisses.

L'engagement financier sera formalisé par une notification et/ou une convention entre chaque institution et le porteur du projet afin de préciser la nature des engagements réciproques, garantir les meilleures conditions de réalisation et fournir les éléments de contrôle nécessaires.

## L'ÉCHÉANCE

**Fin de dépôt des dossiers le 30/09/2023**

Le dossier de candidature devra être adressé, dûment complété et accompagné de toutes les pièces justificatives :

- *Uniquement par voie électronique,*
- *À la CARSAT Aquitaine ET à la MSA du département d'implantation de votre projet.*

Seuls les dossiers complets seront instruits et présentés en Commission d'Action Sociale de la CARSAT et de la MSA concernée.

## Appel à projets en faveur des aidants

CARSAT Aquitaine - MSA de Gironde, Dordogne-Lot, Garonne, Sud Aquitaine

Les caisses de retraite constituées de la CARSAT Aquitaine et des MSA de la Gironde, de Dordogne-Lot et Garonne et Sud Aquitaine, souhaitent travailler avec les acteurs locaux afin d'apporter un appui financier aux initiatives qui permettront un soutien aux aidants. Le but est de soutenir les projets tournés vers la prévention et/ou la prise en charge des aidants en Aquitaine.

## OBJECTIF

Contribuer au développement d'un projet de prévention des risques inhérents à ceux de l'aide (santé, qualité de vie, rupture du lien social...) bénéficiant directement aux proches aidants.

# LES DÉCRYPTAGES

## APPELS À PROJETS

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être retenus, les projets devront répondre aux critères suivants :

- Concerner des aidants, autrement dit des personnes proches qui viennent en aide, de manière régulière, à titre non professionnel, à une personne en situation de perte d'autonomie ou de handicap pour accomplir une partie ou la totalité des actes de la vie quotidienne
- Concerner des aidants de plus de 55 ans retraités  
Répondre à un besoin sur un territoire (qualité de l'analyse des besoins) et/ou s'inscrire en complémentarité avec d'autres actions existantes sur ce territoire
- Démontrer l'engagement d'une démarche partenariale et de proximité mobilisant plusieurs acteurs et mettant en évidence une mutualisation
- Assurer un niveau de qualification des intervenants accompagnant les aidants dans le cadre du projet présenté, notamment pour les actions de soutien psychologique, le professionnel sera inscrit au répertoire ADELI
- Proposer une démarche d'évaluation permettant d'apprécier la mise en œuvre du projet et ses résultats en matière d'impact et de satisfaction des aidants.
- Le porteur de projet s'engage à saisir en ligne tous les documents d'évaluation qui lui seront fournis par la Caisse (questionnaire porteur de projet et questionnaires participants).
- Le ratio entre le montant du financement demandé et le nombre de bénéficiaires concernés par l'action sera étudié

### CONTACTS

#### **CARSAT AQUITAINE :**

Corinne VIDEAU - Chargée d'études Action Sanitaire et Sociale - Pôle Actions Collectives  
05 56 11 29 60  
corinne.videau@carsat-aquitaine.fr

#### **MSA GIRONDE :**

Pauline TRANCART - Responsable du Département Sanitaire et Sociale MSA Gironde  
05 56 01 83 25  
trancart.pauline@msa33.msafr

#### **MSA SUD-AQUITAINE :**

Pascal LAMOUR - Chargé de mission Développement Offre de Services / Habitat / Aînés  
06 84 06 37 66  
lamour.pascal@sudaquitaine.msa.fr

#### **MSA DORDOGNE & LOT-ET-GARONNE :**

Sandie ULMET - Responsable du Service d'Actions Sanitaire et Sociale MSA DLG  
06 88 10 42 48  
ass.grprec@dlg.msa.fr

>>> [Découvrir l'appel à projets](#) <<<